

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL LES MOLUNES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09/06/2023 A 18H00

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire GRENARD Eliane, ARBEZ-CARME Elisabeth, VERNEREY Samuel, Maire adjoints, COLOT Benoît, PILLARD Claudie, MOYAT Alain, Conseillers municipaux délégués, BOUILLIER Isabelle, HUMBERT David, MALAQUIN Christophe, PEDROLETTI Marie-Claude.
Absents excusés :	DESMARIS Bénédicte qui donne procuration à GRENARD Eliane, GROSSIORD Charline qui donne procuration à ARBEZ-CARME Elisabeth, LAHSINI Yanis qui donne procuration à PERRIN Raphaël, GINDRE Nicolas, REGAD Bernard, VUILLERMOZ Sarah.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vendredi 26 mai 2023, conformément à l'arrêté préfectoral du 11 mai 2023, s'est réuni le 9 juin 2023 en session ordinaire à la salle des fêtes 3, rue du Crétet, en séance publique, sous la présidence de M. Raphaël PERRIN, Maire.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 00.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A la sollicitation d'un secrétaire de séance, Mme Elisabeth ARBEZ-CARME se porte candidate. Le Conseil Municipal valide sa candidature à l'unanimité.

II. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL A L'ELECTION DES SENATEURS :

M. le Maire fait part du décret n° 2023-0257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 et l'arrêté n° DCL-BRGAE-3920230511-0004 transmis par M. le Préfet du Jura fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à élire dans chaque commune.

En application du code électoral, pour la commune de Septmoncel les Molunes, il convient de désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au scrutin majoritaire qui prendront part à l'élection des 2 sénateurs du département, le 24 septembre 2023 à Lons le Saunier.



Après enregistrement des candidatures, le Conseil Municipal élit par vote à bulletin secret :

1) Les 5 délégués titulaires suivants :

- Mme GRENARD Eliane (14 voix)
- M. PERRIN Raphaël (14 voix),
- M. VERNEREY Samuel (14 voix),
- M. LAHSINI Yanis (14 voix)
- M. MALAQUIN Christophe (13 voix)

2) Les 3 délégués suppléants suivants :

- Mme PEDROLETTI Marie-Claude (14 voix)
- M. REGAD Bernard (14 voix)
- Mme BOUILLIER Isabelle (14 voix)

Séance levée à 19 h 15	La secrétaire de séance,	Le Maire,
Affiché le 15/09/2023	 Elisabeth ARBEZ-CARME	 Raphaël PERRIN